

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/EL/FD/24/AUT/028

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation
Occupation du Domaine public – stand boulangerie

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

La Boulangerie Au Champ du Pain – 1 Place Nelson Mandela - 38300 BOURGOIN-JALLIEU :

A occuper le domaine public pour la mise en place d'un stand de pâtisseries durant le ramadan :

**Du dimanche 10 mars au mercredi 10 avril 2024
1 place Nelson Mandela – devant le commerce**

- Occupation d'une surface de 10m².
- Autorisation de la pose d'un barnum avec respect des règles du fabricant.
- **Le sol devra impérativement être protégé de toutes salissures et projections d'huile**
- L'organisateur s'engage à rendre les lieux propres.

Le permissionnaire sera tenu de s'acquitter des redevances calculées en fonction de la surface et des linéaires relevés contradictoirement. Un avis de somme à payer lui sera envoyé par la Trésorerie Principale de Bourgoin-Jallieu. Les tarifs appliqués sont référencés dans la décision de voirie DC 2018-176.

A Bourgoin-Jallieu, le mardi 13 février 2024


Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu
CS 62010
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr

